

Bonjour,

Nous sommes actuellement 85 adhérentes et adhérents, et nous avons tous le souhait de préserver notre cadre de vie qui fait le charme de Vernouillet.

*« Nous ne sommes pas passéistes,  
au contraire, nous sommes avant-gardistes ! »*



Nous ne sommes affiliés à aucun parti politique, aussi ne faites pas la confusion avec l'expression « mieux vivre à Vernouillet » utilisée dans un tract.

**Retrouvez-nous sur le marché, place Charles de Gaulle,  
les samedi 12 & 19 octobre de 9h30 à 13h00 !**

### Editorial : l'amiante dans les écoles.

**La mauvaise foi et la légèreté de la municipalité continuelles sur ce sujet nous exaspèrent.**

**Je vous rends donc compte des dernières informations ainsi que du dernier conseil municipal illustrant, malheureusement, la volonté de mettre ce dossier si important pour les Vernolitaïns « sous les boisseaux ».**

**1 – Il y a de l'amiante à Marsinval.** Un parent d'élèves a obtenu le **Diagnostic Technique Amiante (D.T.A)** réalisé il y a 6 ans **fin 2007**. Les sols des écoles maternelles et primaires sont en grande partie recouverts de dalles d'amiante avec plus ou moins de colle amiantée.

\* Le directeur des S.Techniques, **Mr P.Cosseron**, a confirmé l'absence de contrôle depuis 2007 et indiqué « qu'il va falloir s'en occuper ! ».

**2 – Conseil Municipal du 25 septembre.** Etant présent, je vous fais part des déclarations de Mme Marie-Hélène Lopez Jollivet suite à une question de l'opposition au sujet de la présence d'amiante à Marsinval (les questions diverses ne sont plus dans les procès verbaux).

**Point N°1 :** Mme la Maire précise tout d'abord qu'elle vient juste d'être saisie d'une demande d'informations de la directrice de Marsinval et semble découvrir le problème. Il en est de même pour **Mme V.Deutsch** (adjointe au scolaire).

**La mauvaise foi :** - un recommandé avec A.R. lui a été directement adressé par les parents le **13 septembre**.

- en février, elle a reçu une copie de la lettre adressée à l'Inspecteur Hygiène et Sécurité du Travail et Santé Publique par une association indépendante de parents au sujet de l'amiante dans toutes les écoles.

- les DTA datent de 2007. **De plus, elle n'a pas informé les usagers alors que la loi l'exige.**

**Point N°2 :** Elle indique ensuite que cela concerne les dalles au sol et des joints « rien d'inquiétant ! ». **Mr L. Montécot**, adjoint aux travaux, complète en précisant qu'il y a seulement 3 dalles cassées et que le risque est nul car ce n'est pas de l'amiante friable.

**La légèreté :** ils ne connaissent pas le renforcement de la législation. **Les risques sont les mêmes pour l'amiante friable et non friable.**

**Point N°3** Marie-Hélène Lopez Jollivet nous apprend ensuite que seul un cagibi est concerné à l'école Fratellini.

**Oubli ou mémoire sélective ?** Elle n'a pas parlé de Tom Pouce. Nous demandons, comme nous en avons le droit, à connaître les endroits comportant éventuellement de l'amiante à Tom Pouce vu sa date de construction et les matériaux utilisés.

**Point N°4** Elle indique que la législation lui donne jusqu'à 2021 pour désamianter.

Ce n'est pas tout à fait vrai puisqu'il devient obligatoire de mettre à jour le D.T.A en cas de « sollicitation » depuis la loi de février 2012.

**L'écœurement :** Mme la Maire a très bien su mettre les enfants des Tilleuls dans des locaux modulaires car il lui était nécessaire de désamianter les locaux pour son projet d'école ; désamiantage réalisé en 3 semaines en avril dernier pour 40 000 €.

**Même si 300 000 € étaient nécessaires, un désamiantage de toutes les écoles aurait dû se faire dès l'année 2008.**

Jean-Pierre Grenier, président.

06.76.00.56.95.



### **Un rond-point en « or » sous un Pont.**

Nous vous confirmons son coût de 273 000 € (90 000 € pour Vernouillet) dont **19 800 € pour les 4 « sculptures » :**

**1 : Marché de 16 850 HT ( soit 19 800 TTC)**

à - Poyry Environnement (agence de st Quentin)

**2 - Sous traité à hauteur de 11 880 HT (soit 14 200 TTC)**

à FC Urban Designer à Montbazou (37).

**Pourquoi, l'achat ne s'est pas fait en direct, mystère ?**

Si ce type de structure vous intéresse, vous en trouverez des aussi solides en bois à 320 € pièce ou en fer forgé à 420 € TTC.

**Pourquoi un tel investissement ? Peut-être :**

**1 - Pour montrer aux enfants du primaire ayant**

**l'environnement au programme, ce qu'il ne faut pas faire ?**

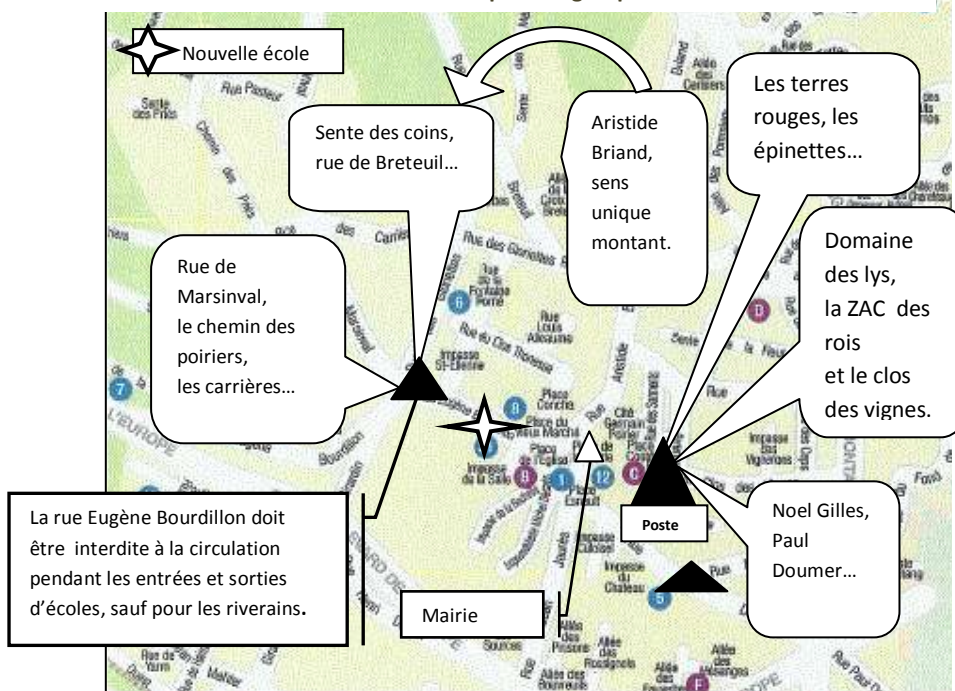
**2 – une réserve pour la faune et la flore ?**

**3 – un placement financier** (revente ou location du rond-point à un promoteur dans quelques années... ?

## Le casse-tête pour la circulation et le stationnement !

Malgré les demandes d'informations répétées des parents et des riverains à chaque « concertation », Mme la Maire n'a jamais voulu aborder ces problèmes de façon précise; voilà pourquoi !

Schéma de la nouvelle circulation induite par le regroupement des maternelles.



### Nouvelle école.

L'investissement est de **700 000 € par classe** pour un total de 5,6 millions € minimum (vernolitein N°33 p24). Soyons objectifs, ce montant intègre la salle de restauration et le périscolaire.  
- le budget présenté initialement était de **3,2 millions €**. Nous ne sommes pas loin de le voir **X 2**. Un coût sous estimé dès le départ par incompétence ou pour mieux faire passer la pilule !

Le montant présent sur le panneau aux tilleuls n'est plus d'actualité, **la mairie a dû « oublier » de l'actualiser !**

### Nouvelle école.

Ecole des Tilleuls

Entrées:  
n°1  
n°2

### La grande vadrouille.

Regardez l'infographie ci-dessus. Les parents de ces quartiers seront obligés de prendre leur voiture et se retrouveront tous au niveau de la poste ou en bas de la rue Eugène Bourdillon.

### Mais où vont-ils se garer ?

Places disponibles sachant qu'elles peuvent déjà être occupées :

- en bas de la rue Bourdillon : 10
- derrière l'église : 12  
(la municipalité veut en rajouter 10, pour y entrer ou en sortir « bonjour » !)
- derrière la boulangerie (c'est souvent plein).
- au cimetière (déjà le personnel communal).
- au futur parking de l'annexe près de la poste : 30 places (comment entrer et sortir ?)

Nous sommes très loin des 150 places minimum nécessaires car il n'y aura peu de rotation. En effet, pour déposer chaque enfant, il faudra près de 15 mn !

### La course : près de 15 mn.

Un enfant de 3 à 5 ans doit être accompagné jusqu'à l'entrée de la classe.  
**Mme Deutsch, adjointe au scolaire, a soutenu que cela prendrait moins de 5mn** (à partir de l'annexe à côté de la poste). Nous avons donc fait **le trajet à partir de la poste mais aussi du bas de la rue Eugène Bourdillon avec 1 enfant « coopératif »**  
**durée : 5 mn.**

Ensuite, nous avons compté 5 mn pour l'entrée, la remise de l'enfant à l'enseignante et la sortie de l'école « dans de bonnes conditions ».

Ajoutons un peu moins de 5 mn pour retourner au point de départ  
**Temps total : près de 15 minutes.**  
**Sans tenir compte du temps pour se garer !**

Nous vous conseillons de vous entraîner pour le « 110 mètres haies » pour égaler la performance des 5 mn de Mme Deutsch !

### Accès à l'école :

Données du problème.

- 1 – avec le matin :
  - \* 200 enfants + 200 parents entrant
  - \* 200 parents sortant
- 2 – une plage horaire de 10 mn pour les entrées (les portes sont ensuite fermées pour des raisons de sécurité).
- 3 – 2 accès à l'école depuis l'impasse de la Salle jusqu'au hall d'accueil (54 m2).

**Question : Combien de temps chaque personne dispose t'elle pour franchir l'entre ou la sortie ?**  
**Résultat : 2 secondes.**

**Explications :**

400 personnes entrant + 200 sortant, soit un flux de 600 personnes  
10 mn = 600 secondes  
et tenant compte qu'il y a 2 entrées  
**soit (600/600)\*2= 2 secondes.**

Nous n'avons pas pris en compte les poussettes, les petits frères ou les petites sœurs qui marchent et le temps passé aux goulots d'étranglement.

C'est à croire que la municipalité encourage le tout voiture en pleine contradiction avec son agenda 21.

Ces problèmes augmentent inévitablement les risques d'accidents pour les parents et les enfants.

Une fois de plus, L'expression « la charrue avant les bœufs » illustre parfaitement la façon de travailler de la municipalité.

**Nous ferons des propositions concrètes dans notre prochaine lettre d'informations de décembre, à bientôt !**